



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tél. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 janvier 2017

Le onze janvier deux mille dix-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. LESOT Richard, Adjoint au Maire.
M. BRUNET André, M. CARRERA Patrick, M. CREMON Christophe, Mme CURTIUS M. Anick,
Mme DALMASSO Stéphanie, M. PANISSET Didier, Conseillers Municipaux

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. BRUN Vincent a donné pouvoir à M. PRUD'HOMME Philippe
M. DI UBALDO Vittorio a donné pouvoir à Valérie GARDIER

Le conseil municipal a choisi *Didier PANISSET* comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 29 novembre 2016 ;
- **ENTEND** la présentation des activités passées et futures de Fabric'Arts par Philippe SERRE, DGS à la mairie de Faverges et chef de projet ;
- Afin de permettre aux enfants de Saint-Ferréol de bénéficier d'un tarif préférentiel durant les centres de loisirs pendant les vacances scolaires, **APPROUVE** le versement à la SOIERIE d'une participation de 6.27 € par jour et par enfant et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de participation ;
- Afin de permettre aux enfants de Saint-Ferréol de bénéficier d'un tarif préférentiel durant les mercredis hors vacances scolaires, **APPROUVE** le versement à la SOIERIE d'une participation de 8 € par jour et par enfant et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de participation ;
- **APPROUVE LE VERSEMENT** d'une participation de 3.70 euros par jour et par enfant pour les séjours de vacances organisés par la Fédération des Œuvres Laïques/UFOVAL et la commune de Faverges pour les colonies de vacances 2017 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention s'y afférant ;
- **APPROUVE** et autorise Monsieur le Maire à ouvrir par anticipation les crédits budgétaire pour la section investissements 2017 à hauteur de 477 375 euros ;
- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget Eau 2016 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes une subvention au titre du dispositif PLAN RURALITE dans le cadre de l'agrandissement du groupe scolaire et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférant ;
- **APPROUVE** la création d'un emploi d'avenir au poste d'agent technique et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférant ;
- **REFUSE** la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale demandée par la Trésorerie de Faverges.
- **APPROUVE** la candidature de M. PRUD'HOMME Philippe, Maire, en tant que titulaire de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et celle de M. BRUNET André, conseiller municipal, en tant que suppléant à cette même commission.
- **PREND ACTE** de la modification des statuts de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

La séance est close à 22 heures 38.

Le Maire
Philippe Prud'homme

Le Procès-verbal correspondant sera mis à la disposition du public après avoir été approuvé par le Conseil Municipal

